LES DÉCHÈTERIES

DES ESPACES DÉDIÉS AU TRI

DÉCHÈTERIES FERMÉES LES JOURS FÉRIÉS

LES HORAIRES

	LUNDI - MARDI* MERCREDI - JEUDI* VENDREDI	SAMEDI (particuliers uniquement)	DIMANCHE** (particuliers uniquement)
DU 1ER MARS AU 31 OCTOBRE	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h30 13h30 - 18h	9h - 12h
DU 1ER NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h

** Mouen et Bretteville-l'Orgueilleuse fermées les mardis matin et jeudis matin.*

*** Uniquement à Bretteville-sur-Odon.*

LES BONS GESTES AVANT DE ME RENDRE EN DÉCHÈTERIE

- Je m'assure que mon déchet **ne peut pas être réparé, vendu ou donné.**
- **J'anticipe mon heure d'arrivée et mon temps de vidage** pour respecter les horaires de fermeture.
- **Je trie mes déchets** par type et par matière.
- Je présente mon **justificatif de domicile** et ma **pièce d'identité.**
- **J'indique ce que je dépose à l'agent** et je respecte les consignes et les limites de dépôt (2m³ par jour et 6m³ par semaine).

DÉCHETS ACCEPTÉS

Déchets verts
Gravats et terre
Mobilier
Bois
Ferraille
Cartons
Lampes et ampoules
Peintures et solvants
Amiante
Batteries et piles
Déchets électriques et électroniques
Extincteurs
Textiles* Chaussures
Huiles (vidange/friture)
Pneus des particuliers sans jantes
Déchets non valorisés

***Attention :** le dépôt d'amiante est accepté pour les particuliers uniquement. L'amiante doit être filmée, ne pas dépasser 1,50 m x 2,50 m, dans la limite de 15 plaques maximum par an. Pensez à humidifier le matériau afin d'éviter la dispersion des fibres dans l'air.*

** Tous les vêtements, le linge de maison, les chaussures et la maroquinerie peuvent être déposés dans une borne à textiles pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Il suffit de les placer propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire. Trouver une borne sur **https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport***

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Collectés en porte-à-porte, les encombrants sont mélangés et compactés dans la benne. **Seulement 25 % peuvent être valorisés.**

Déposés en déchèterie, ils sont triés par matière et empruntent différentes filières de recyclage. **75% d'entre-eux sont valorisés.**

Pour les valoriser à 100%, redonnez vie à vos encombrants ! Pensez au don, dépôt-vente, vente en ligne, vide-grenier, ou locaux réemploi.

LES LOCAUX RÉEMPLOI

4 déchèteries en disposent déjà (Fleury-sur-Orne, Mouen, Ouistreham et Bretteville-l'Orgueilleuse) pour déposer vos objets inutilisés en bon état.

Ils sont récupérés par des structures **favorisant l'emploi local et profitent ainsi d'une seconde vie.**

En 2020, **21 tonnes d'objets** ont ainsi été sauvées de la destruction.

+ d'infos sur caenlamer.fr
rubrique déchets

LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !

Caenlamer Normandie Communauté urbaine